



EUROPEAN UNION

PC.DEL/1595/16
18 November 2016

Original : FRENCH

**OSCE Permanent Council No 1119
Vienne, le 17 novembre 2016**

**Déclaration de l'UE en réponse au rapport du Chef de la
Mission de l'OSCE en République de Moldavie, S.E.
l'Ambassadeur Michael Scanlan**

L'Union européenne souhaite la bienvenue à l'ambassadeur Scanlan et le remercie pour son cinquième rapport au Conseil permanent.

Nous souhaitons tout d'abord revenir sur les élections présidentielles qui se sont déroulées dans la République de Moldavie les 30 octobre et 13 novembre. D'après les conclusions préliminaires de la Mission d'observation électorale du BIDDH de l'OSCE, les élections ont été pluralistes et ont respecté les libertés fondamentales. D'une manière générale, les préparatifs techniques pour le second tour ont été effectués avec professionnalisme et les observateurs ont évalué positivement les procédures le jour de l'élection. Néanmoins, la couverture médiatique a été déséquilibrée et des propos durs et intolérants ont été tenus. Un manque de transparence dans le financement de la campagne ainsi qu'un abus de ressources administratives ont été notés. Des citoyens vivant à l'étranger ainsi que des citoyens votant à l'intérieur du pays se sont retrouvés dans l'incapacité de voter en raison d'un nombre insuffisant de bulletins de vote mis à leur disposition. Il convient de chercher à remédier à toutes les insuffisances identifiées par la Mission d'observation électorale en tenant compte des recommandations du BIDDH dans la perspective de futures élections.

Permettez-moi de réagir maintenant au rapport de l'ambassadeur Scanlan. Vous le savez, l'Union européenne soutient un règlement pacifique et global du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, avec un statut spécial pour la région de



EUROPEAN UNION

Transnistrie. A cet égard, nous saluons la reprise des négociations dans le format « 5+2 » les 2 et 3 juin derniers à Berlin. Alors qu'aucune session de négociation ne s'était tenue depuis deux ans, cette réunion de la Conférence permanente relative aux questions politiques dans le cadre du processus de négociation sur le règlement du conflit transnistrien a donné une impulsion nouvelle. Nous nous réjouissons tout particulièrement du discours unanime des médiateurs et observateurs sur la nécessité de parvenir au règlement du conflit et sur leur détermination à progresser.

L'Union européenne appelle à des progrès tangibles dans les trois corbeilles, en particulier sur les aspects politiques, institutionnels et de sécurité de la troisième corbeille. Dans le même temps, l'Union européenne appelle à la pleine mise en œuvre du Protocole de Berlin car il est essentiel d'enregistrer des avancées tangibles sur différents sujets clefs, dont la participation au trafic international routier des véhicules enregistrés dans la région de Transnistrie, la reconnaissance des diplômes délivrés par les universités de la région de Transnistrie, les télécommunications, l'environnement et les affaires pénales

Nous nourrissons comme vous l'espoir que l'année 2017 - lors de laquelle aucune élection ne se tiendra - permette de progresser vers le règlement du conflit. A cet égard, l'initiative prise par la République de Moldavie d'élaborer un document sur un statut spécial pour la région de Transnistrie en début d'année prochaine est un grand pas en avant qui reçoit notre entier soutien.

Nous soutenons également la tenue de réunions régulières entre les médiateurs en chef des parties (format « 1+1 »), ainsi que des groupes de travail. Nous sommes également en faveur de l'adaptation d'une déclaration ministérielle à Hambourg, sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien dans le format « 5+2 ».



EUROPEAN UNION

La poursuite et l'aboutissement des discussions apporteraient des avantages concrets dans la vie quotidienne de la population de la République de Moldavie, y compris de la région de Transnistrie. Les entraves à la liberté de circulation, notamment à l'accès libre des agriculteurs à leurs propriétés situées dans la région de Transnistrie, sont des questions importantes qui doivent être résolues. Il en va de même des incidents dans la zone de sécurité, ou encore du retrait des forces restantes de l'armée russe de la République de Moldavie.

Nous tenons en outre à condamner toutes les activités militaires menées dans la zone de sécurité qui ne sont pas strictement encadrées par des décisions de la Commission de contrôle conjointe.

Afin de pouvoir remplir pleinement leur mandat et contribuer efficacement à la création des conditions nécessaires à un règlement pacifique du conflit transnistrien, les membres de la Mission ont besoin d'un accès complet et sans entraves à l'ensemble du territoire de la République de Moldavie, y compris la région de Transnistrie. Nous prenons note de l'amélioration de la situation et nous espérons, comme vous, que cette question prioritaire connaîtra une issue favorable en 2017.

L'Union européenne continue en outre d'accorder une attention particulière aux écoles dispensant un enseignement en alphabet latin dans la région de Transnistrie et encourage la poursuite de l'implication de la Mission afin de mieux accompagner les efforts visant à assurer leur fonctionnement normal et durable.

Par ailleurs, l'Union européenne salue tout particulièrement le travail de la Mission dans la dimension humaine, notamment visant à encourager le développement de médias indépendants et pluralistes. Nous sommes attachés à ce que la liberté d'expression et d'information soit pleinement garantie à travers le respect du pluralisme des médias et la lutte contre la formation de monopoles. De



EUROPEAN UNION

même, nous accueillons très favorablement les activités visant à soutenir la société civile et la jeunesse, ainsi qu'à encourager une participation plus importante des femmes dans la vie politique. Nous saluons l'adoption d'un plan d'action pour le genre par la mission et sa mise en œuvre future.

Nous nous réjouissons des efforts entrepris par la Mission pour faciliter le travail du Haut-commissariat aux minorités nationales de l'OSCE en faveur de l'adoption de la stratégie gouvernementale pour la pleine intégration des individus appartenant à des minorités nationales. L'Union européenne attache une grande importance à ce que cette stratégie soit adoptée et mise en œuvre conformément aux lignes directrices du HCNM.

A ce sujet, nous partageons votre satisfaction de voir le mécanisme de dialogue entre le Parlement de Chisinau et l'Assemblée populaire de Gagaouzie opérationnel. Nous saluons l'introduction d'amendements à la législation moldave qui permettraient, s'ils étaient adoptés, de renforcer le statut de la Gagaouzie en tant qu'unité territoriale autonome.

L'Union européenne salue le soutien que vous et votre équipe avez apporté aux efforts de la République de Moldavie visant à promouvoir un esprit de tolérance, d'humanisme et de respect mutuel à travers la commémoration de l'Holocauste et l'éducation à ce sujet. Nous saluons l'adoption par le Parlement de la Déclaration de juillet acceptant le rapport final de la Commission internationale Elie Wiesel sur l'Holocauste. L'Union européenne attend avec intérêt le Plan d'action du gouvernement.

En conclusion, l'Union européenne réaffirme son engagement à renforcer son association politique et son intégration économique avec la République de Moldavie dans le cadre de l'Accord d'association qui est entré pleinement en vigueur le 1^{er} juillet 2016.



EUROPEAN UNION

Enfin, nous souhaitons faire part de notre appréciation très positive du travail réalisé par la Mission et de son rôle clef pour la stabilité et la prospérité de la région. Nous saisissons également cette occasion pour remercier chaleureusement le Représentant spécial de la Présidence en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Meier-Klodt, pour son fort engagement en faveur du règlement du conflit transnistrien durant l'année écoulée et pour souhaiter plein succès au Représentant spécial désigné de la future Présidence autrichienne, l'Ambassadeur Wolf Dietrich Heim.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.